



Piloter l'irrigation de son vignoble

Même si les années récentes ont été épargnées par la sécheresse, il n'en demeure pas moins que le risque d'épisodes caniculaires reste fort dans notre département avec comme corollaire une perte de volume et de qualité du raisin. Toutefois, il est possible de mettre en place une irrigation de correction sur vignoble. Cette évolution des techniques de production passe par des critères réglementaires et des techniques de production.

Objectifs

- Connaître les textes réglementaires qui encadrent les pratiques de l'irrigation en viticulture
- Estimer les différents niveaux de contraintes hydriques
- Connaître les outils et méthodes qui argumentent la prise de décision de déclencher une irrigation

Contenu

- Les textes réglementaires
- Les données météorologiques
- Le réseau Chambre : irriguer quand ? Comment ?
- Dimensionnement du réseau, avec quel type de matériel et à quel coût
- Le déclenchement des irrigations
- Les outils de pilotage
- Les effets sur la vigne et le vin

Méthodes et pédagogie

- Exposé
- Présentation du matériel



Durée
1 jour



Dates
20 février 2012



Lieu
Vidauban



Public concerné
Viticulteurs
Salariés du secteur viticole



Intervenants
Thomas ROSPARS
Conseiller viticole CA83



Frais pédagogiques
Contributeurs VIVEA (Agriculteurs, agricultrices, conjoints collaborateurs, aides familiaux, cotisants solidaires) : *pris en charge*

Autre public : 98,00 €



Frais de repas
à la charge des participants

Responsable du stage
Cécile BRUNO
04.94.12.32.82 - cecile.bruno@var.chambagri.fr

Bulletin d'inscription à la formation Piloter l'irrigation de son vignoble

Nom : Prénom :

Entreprise :

Adresse :

Tél. : Fax :

Email

● **0 euros si je suis :**

- exploitant agricole, cotisant solidaire, conjoint collaborateur participant aux travaux, aide familial
- entrepreneurs du paysage relevant de la MSA

● **98 euros si je suis :**

- salariés
- autres publics :

M'inscrit à la formation « Piloter l'irrigation de son vignoble »

20 février 2012

Je joins mon règlement de À l'ordre de l'Agent Comptable et je le retourne à
Chambre d'Agriculture du Var
Service Formation-Installation
727, avenue Alfred Décugis
83400 Hyères
Tél : 04 94 12 32 82
Fax : 04 94 12 32 80
Email : formation@var.chambagri.fr

Signature,